

A la recherche d'un job passionnant ?



Surveillant(e) extrascolaire (garderies, temps de midi...)



QUE RECHERCHONS-NOUS ?

La commune constitue une **réserve** de recrutement afin de désigner du personnel d'accueil temps libre.

Conditions d'accès :

Être demandeur d'emploi (APE) et,
- disposer du titre requis :

1. Enseignement secondaire à temps plein : a) agent d'éducation; b) animateur(trice); c) éducateur(trice); d) puériculteur(trice);

2. Enseignement secondaire en alternance : a) auxiliaire de l'enfance en structures collectives; b) moniteur(trice) pour collectivité d'enfants.

3. Enseignement de promotion sociale : a) auxiliaire de l'enfance de 0 à 12 ans dans une structure collective; b) auxiliaire de l'enfance de 0 à 12 ans à domicile; c) auxiliaire de la petite enfance; d) formation d'animateur(trice) socioculturel(le) d'enfants de 3 à 12 ans; e) animateur(trice) de groupes d'enfants; f) animation d'infrastructures locales; g) Auxiliaire de l'Enfance;

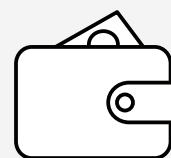
4. Autres formations :

a) brevet d'animateur(trice) de centres de vacances (BACV) délivré en vertu du décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances;

Conditions d'accès (suite) :

b) brevet d'instructeur(trice) en éducation physique, sport et vie en plein air délivré par la direction centrale des organisations de jeunesse et des organisations d'adultes selon les critères de l'arrêté ministériel du 20 mai 1976;

c) brevet de moniteur(trice) ou d'entraîneur(se) délivré par l'administration de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air.



NOUS VOUS OFFRONS !

Un Emploi **CDR** ou **CDD** (temps partiel)

Niveau D1

RESERVE DE RECRUTEMENT

**Salaire mensuel brut à 6 années
d'ancienneté pour 19h = 1439€ / pour 25h =
1894€.**

Une ancienneté valorisable (max. 6 ans expériences similaires dans le secteur privé et toute l'ancienneté dans le secteur public)

Des **titres-repas** d'une valeur faciale de 5€

Un **double pécule de vacances**

Une **allocation de fin d'année**



PROFIL

- Sens des responsabilités et esprit d'équipe ;
- Faire preuve de patience et de tolérance avec les enfants ;
- Être flexible avec les enfants tout en gardant une certaine rigueur et discipline ;
- Être digne de confiance ;
- Être capable de tisser une relation durable avec les enfants, les parents et la ligne hiérarchique ;
- Faire preuve de créativité ;
- Flexibilité ;
- La personne devra disposer d'un passeport APE, à la date de la signature du contrat de travail ;
- Avoir une expérience similaire constitue un atout.

Le surveillant de garderie assure l'encadrement et la sécurité des enfants avant et après les heures de classe, ainsi que durant les temps de midi. Il veille à leur bien-être, au respect des règles de vie en collectivité et propose des activités adaptées favorisant leur épanouissement dans un environnement serein et sécurisant. Il preste également lors des plaines de vacances, où il participe à l'encadrement des enfants et au bon déroulement des activités organisées.

La fonction s'exerce selon un horaire coupé, avec une alternance hebdomadaire : une semaine de prestations le matin et le temps de midi, suivie d'une semaine de prestations le temps de midi et en fin de journée, après les cours.



EXAMEN DE RECRUTEMENT

Les candidats devront, pour satisfaire à l'examen, obtenir au moins 50 % des points dans chacune des parties de l'épreuve d'aptitude professionnelle et 60 % pour l'ensemble.

Première partie : 50 points : Evaluation des connaissances pratiques / mises en situation.

Deuxième partie : 50 points : Entretien sur des questions d'ordre général destiné à juger de l'aptitude du candidat à l'exercice de la fonction.

MODALITÉS PRATIQUES

Les candidatures sont à adresser au Collège communal de la Commune de Rebecq **au plus tard le 29/07/2026** :

- **soit par la poste**

(Rue Dr Colson, 1 - 1430 REBECQ),

- **soit via l'adresse mail : grh@rebecq.be**

Elles seront accompagnées des **pièces suivantes**

- de la lettre de candidature,
- d'un curriculum vitae détaillé,
- d'un extrait de casier judiciaire **MODELE II** délivré il y a moins de 3 mois,
- d'une copie certifiée conforme du ou des diplômes requis pour l'emploi,



Les dossiers incomplets à la date du 29/07/2026 ne pourront pas être pris en compte.

SERVICE GRH
grh@rebecq.be
067/28.78.11